

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
VILLE DE PORT-CARTIER**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la VILLE DE PORT-CARTIER, tenue le 23 septembre 2024, débutée à 16 h 30, au 40, avenue Parent, Port-Cartier.

SONT PRÉSENTS

M. le maire	Alain THIBAULT
MM. les conseillers	Daniel CAMIRÉ Gilles FOURNIER Mario GAUMONT

formant quorum sous la présidence de M. le maire Alain THIBAULT.

SONT ABSENTS

M ^{me} la conseillère	Danielle BEAUPRÉ
MM. les conseillers	Raynald DUGUAY Roger VIGNOLA

SONT AUSSI PRÉSENTS

M. le directeur général	Nicolas MAYRAND
M ^{me} la greffière	M ^e Ariane CAMIRÉ

CITOYEN: 0

JOURNALISTE: 0

Les avis de convocation ont été signifiés conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire Alain THIBAULT ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux conseillers municipaux et aux fonctionnaires municipaux présents.

2024-09-348

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. le conseiller Daniel CAMIRÉ, appuyé par M. le conseiller Mario GAUMONT, et résolu :

D'

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2024-09-349

RÉSULTATS ET DÉCISION – APPEL D'OFFRES – FOURNITURE D'UNE CHARGEUSE SUR ROUES MUNIES D'ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT ET ACCESSOIRES SPÉCIFIÉS POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS – PROJET N° VPC-STP-AV-20240228-02

Il est proposé par M. le conseiller Gilles FOURNIER, appuyé par M. le conseiller Daniel CAMIRÉ, et résolu :

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

D'adjuger en faveur du plus bas soumissionnaire conforme, soit INDUSTRIE TOROMONT LTÉE, le contrat pour l'acquisition d'une chargeuse sur roues munie d'équipements de déneigement et accessoires spécifiés pour le Service des travaux publics, faisant l'objet du projet n° VPC-STP-AV-20240228-02, au montant de 480 023,27 \$, taxes en sus, le tout conformément à la soumission de cette entreprise en date du 18 juin 2024, aux devis et autres documents d'appel d'offres qui s'y rapportent ainsi qu'à la recommandation du Service des travaux publics en date du 18 septembre 2024;

D'autoriser le maire ou le maire suppléant et le directeur général ou la greffière à signer pour et au nom de la Ville de Port-Cartier, tout constat ou toute confirmation du contrat mentionné ci-dessus ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2024-09-350

OCTROI DE CONTRAT – NETTOYAGE DES REBUTS AU 6, BOULEVARD DES ÎLES – 3887952 CANADA INC. (ÉQUIPEMENTS NORDIQUES)

CONSIDÉRANT la soumission reçue de 3887952 CANADA INC. (ÉQUIPEMENTS NORDIQUES) datée du 10 septembre 2024 pour le nettoyage des rebuts au 6, boulevard des Îles;

CONSIDÉRANT l'article 7 du *Règlement sur la gestion contractuelle* n° 2023-362;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le conseiller Mario GAUMONT, appuyé par M. le conseiller Gilles FOURNIER, et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

D'octroyer un contrat à 3887952 CANADA INC. (ÉQUIPEMENTS NORDIQUES), visant le nettoyage des rebuts au 6, boulevard des Îles, pour une somme de 16 500 \$, taxes en sus, ainsi que le coût de disposition des rebuts, excluant les matières métalliques, au montant de 220 \$/tonne, conformément à la soumission de cette entreprise, en date du 10 septembre 2024 et suivant la recommandation du Service des travaux publics en date du 11 septembre 2024;

DE préciser que le coût de ce contrat est puisé à même l'excédent de fonctionnement non affecté;

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à conclure et à signer pour et au nom de la Ville de Port-Cartier, tout contrat ou document qui pourra être requis pour donner suite à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2024-09-351

RÉSULTATS ET DÉCISION – APPEL D'OFFRES – SERVICES PROFESSIONNELS – ÉTUDE PRÉLIMINAIRE POUR LA RÉFECTION ET LA MISE À NIVEAU DU QUAI MUNICIPAL DE PORT-CARTIER ET DE LA JETÉE DE LA ROUTE D'ACCÈS AU QUAI – PROJET N° VPC-QM-SP-20240715-01

Il est proposé par M. le conseiller Daniel CAMIRÉ, appuyé par M. le conseiller Mario GAUMONT, et résolu :

D'adjuger en faveur du seul soumissionnaire conforme ayant obtenu la note pour se qualifier au terme du processus d'évaluation de l'offre, soit GHD

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

**N° de résolution
ou annotation**

CONSULTANTS LTÉE, le contrat de services professionnels pour l'étude préliminaire pour la réfection et la mise à niveau du quai municipal de Port-Cartier et de la jetée de la route d'accès au quai, faisant l'objet du projet n° VPC-QM-SP-20240715-01, au montant de 1 118 800 \$, taxes en sus, le tout conformément à la soumission de cette entreprise en date du 5 septembre 2024, aux devis et autres documents d'appel d'offres qui s'y rapportent ainsi qu'au rapport du comité de sélection daté du 20 septembre 2024;

DE préciser que le coût de ce contrat est puisé à même l'excédent de fonctionnement affecté du quai;

D'autoriser le maire ou le maire suppléant et le directeur général ou la greffière à signer pour et au nom de la Ville de Port-Cartier, tout constat ou toute confirmation du contrat mentionné ci-dessus ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

En l'absence de public, aucune question n'est soulevée.

2024-09-352

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. le conseiller Gilles FOURNIER, appuyé par M. le conseiller Mario GAUMONT, et résolu :

QUE la séance extraordinaire du 23 septembre 2024, débutée à 16 h 30, soit levée à 16 h 36.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**Alain THIBAUT, maire
Président d'assemblée**

**M^e Ariane CAMIRÉ
Greffière**

AC/rlb

**Alain THIBAUT
Maire**